



Café des Élus

Quartier « Les Brosses »
Samedi 22 octobre 2022 à 10h

Compte-rendu

Élus référents : *Philippe Martin et Christelle Cailleux*

✓ Point d'information

- ✓ Point sur les commissions extra-municipales, le Comité Consultatif Citoyen et le Conseil Municipal des Jeunes

✓ Les Gilardières

Sécuriser le chemin pour rejoindre l'entrée du bourg (vers le lotissement des Hauts de Mûrs) ou sécuriser la route vers le bourg ou recréer un passage (vers l'ancienne déchetterie).

- Volonté des habitants que cette demande soit inscrite dans le dossier « mobilités »
 - Les habitants peuvent être acteurs de solution, la Commune peut fournir une carte afin de marquer les points noirs.
- Axes d'amélioration : faire un trottoir ? Mettre de l'éclairage jusqu'à l'arrêt de bus, le sujet sera travaillé avec les prestataires.
 - Une réflexion est en cours par la Ville autour de capteurs solaires pour l'éclairage, 77 % d'entre eux vont être rénovés et passés en Led.

✓ Les Brosses

Problèmes autour des poteaux électriques et téléphoniques, fibre... mal posés, problème de réseau coupé, de poteau installé sur propriété. Il faut faire remonter aux opérateurs.

Voirie : en mauvais état (les brosses, la bourrelière etc.)

- La voirie est une compétence d'ALM. Il n'y a pas eu d'entretien depuis quelques années, du retard dans les travaux. Les programmes d'entretien et d'investissement seront indiqués aux habitants.

Transport scolaire, quelles possibilités ?

- Il est très compliqué à mettre en place, à cause de la configuration des routes, mais les habitants peuvent solliciter le Conseil départemental (collège) ou le Conseil régional (lycée) pour évoquer le problème, voire avec la communauté de communes voisine. Il y avait un arrêt autrefois.

✓ La Bourrelière

Un chemin privé avec non-délimitation de propriété demande de l'entretien de la part des différents propriétaires autour. Il avait été question de donner ce chemin à la commune pour un euro symbolique.

- Ce fossé n'est pas nettoyé car il est considéré comme appartenant à un propriétaire avec poteau de la fibre dedans (en face du 32).

✓ **Les Châteliers**

La MAM doit contacter la commune pour un RDV.

- La commune va voir avec les bailleurs sociaux la possibilité de récupérer un local. Idée évoquée de garder des cellules en bas des bâtiments collectifs route de Nantes (commission des logements).

✓ **Hauts de Mûrs**

Il y a plus d'habitants, est ce que la le multi-accueil Les Petits Loups va accueillir plus d'enfants ? Le problème des horaires atypiques est soulevé.

- La commune travaille actuellement sur le contrat territorial global (CTG) et entre autres sur ce sujet. Pour le moment le multi-accueil n'a pas la possibilité d'augmenter sa capacité d'accueil.
- Beaucoup d'Érimûrois font garder leurs enfants sur d'autres communes et vice versa, nécessité de proximité pour ces services.

✓ **Personnes Agées**

Problème du maintien à domicile évoqué.

- Il y a une réelle crise de recrutement dans toutes les structures d'aide à la personne.

✓ **Aire de petit passage des voyageurs**

Problème de propreté sur le bas-côté

- Compétence d'ALM, la commune a demandé que les clôtures du petit bois soient remises pour que cela reste propre, la zone est en espace naturel sensible (ENS).
- Un travail est à initier entre habitants et communautés des voyageurs pour apprendre à se connaître et vivre ensemble.

✓ **Suppression de la taxe d'habitation :**

Jouera t'elle sur les finances de la commune ?

- Pas pour l'instant. Une hausse de la taxe foncière est à prévoir, en moyenne sur ALM 3,4 %. Pour une réclamation concernant la classification d'un bien qui génère le montant de la taxe foncière, demander au service ADS de l'Hôtel de Ville pour vérification.
- Les nouvelles constructions amènent des moyens mais aussi des charges.
- Volonté de la commune de limiter son accroissement.
- l'INSEE fera un recensement en 2023, probablement 6000 habitants

✓ **L'éco quartier de la ferme**

Va-t-il se faire ?

- Oui mais il y a un travail sur l'habitabilité en cours donc une baisse du nombre de constructions. La 2^{ème} tranche devrait accueillir 250/300 maisons. Sujet difficile car il n'est pas possible de revenir dessus car cela coûterait trop cher à la commune.

✓ **Ouverture de magasin**

Est-ce que la commune a son mot à dire sur l'ouverture de magasin ?

- Non, sauf pour la taille. Il n'y aura pas d'autres grandes surfaces. À noter que les places de parking devant les cellules commerciales route de Cholet sont publiques.

✓ **Fréquences des ordures ménagères**

- Mûrs-Érigné a un contrat qui se termine prochainement et va s'aligner sur le contrat d'ALM avec ramassage tous les 15 jours. L'information sera donnée aux habitants pour utiliser moins d'emballage, le défi d'ALM « famille zéro déchet » est proposé par la commune.
- Une réflexion est en cours sur les biodéchets. Des composteurs en prêt gratuit sont disponibles pour les habitants sur simple demande auprès d'ALM.

✓ **Terrains constructibles**

Y'a-t-il encore des terrains constructibles ?

- Voir sur le site d'ALM

Quelle est la politique de la commune sur cette question ?

- Elle doit se conformer à la loi concernant le « zéro artificialisation nette ». Le PLUI autorise à certaines conditions les constructions, donc la commune n'a rien à dire mais elle n'est pas favorable à la parcellisation.

✓ **Communication dans la Gogane**

Il est émis le souhait d'un article dans la Gogane sur le respect du code de la route (problématique entre autres du refus de stop et de la vitesse excessive).

- Un plan de circulation est en cours de construction.

Demande qu'il soit mis dans la Gogane et (ou) sur le site de la ville une carte des quartiers avec la liste des hameaux qui en font partie.

- Un plan des secteurs pour le Café des élus sera réalisé prochainement. Il sera disponible sur le site de la Ville sur sa page dédiée.

Demande que puisse apparaître dans la Gogane dans les événements de la commune les manifestations type portes ouvertes des producteurs locaux.

- La Municipalité ne peut pas faire la promotion d'un acteur économique plus qu'un autre. De plus, elle n'a pas pour vocation de faire de la publicité pour un événement à but commercial. Une telle information pourrait paraître si un article était dédié sur le sujet et qui engloberait tous les producteurs locaux.